

Bulletin de Pontiac

Édition spéciale



CORONAVIRUS (COVID-19)

Les services disponibles :

- Les services de police et d'incendie ;
- La collecte des matières résiduelles ;
- Les travaux de voirie ;
- Les activités aux usines de traitement des eaux usées et de filtration de l'eau potable ;
- L'accès aux parcs (avec restrictions) ;
- Le service de transport interurbain de Transcollines (sur demande). Pour plus de détails : transcollines.ca
- Les services de l'urbanisme et taxation :
 - 819 455-2401
 - info@municipalitepontiac.ca
 - 2024, route 148, Pontiac (Québec) JoX 2Go

Les services suspendus jusqu'à nouvel ordre :

- Hôtel de ville fermé ;
- Les deux bibliothèques sont fermées (Luskville, Quyon) ;
- Toutes les activités dans les trois centres communautaires sont annulées (Luskville, Quyon, Institut des femmes de Quyon) ;
- La distribution de bouteille pour tests d'eau ;
- Le commissaire à l'assermentation ;
- Le traitement des demandes d'accès à l'information.

EN ROUTE VERS LE DÉCONFINEMENT...

Les employé(e)s municipaux en télétravail réintégreront prochainement l'Hôtel-de-ville de façon progressive.

La direction générale a élaboré un plan de réintégration progressive de ses employé(e)s municipaux en télétravail depuis la fin du mois de mars dernier.

Ce plan prévoit toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des employé(e)s et des citoyens dans un objectif de vouloir maintenir une offre de service de qualité et en toute sécurité.

La réintégration progressive est prévue en juin, mais la date n'est toutefois pas encore confirmée ; elle le sera en fonction des prochaines directives gouvernementales.

La réouverture de l'Hôtel-de-ville ne sera considérée qu'une fois la réintégration des employé(e)s complétée.

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS : Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins



Adoption des mesures d'hygiène reconnues



Jetez vos mouchoirs



Lavez vos mains

Quebec.ca/coronavirus



Camps de jour

Le service des loisirs étudie la possibilité d'offrir un camp de jour pour cet été.

Bien que la Municipalité désire offrir ce service, et travaillent en ce sens, plusieurs contraintes et directives provenant du ministère de la Santé en raison de la pandémie, rendent le processus décisionnel et la tenue du camp de jour difficile.

Les inscriptions en ligne seront lancées sous peu, afin d'avoir une meilleure idée de la demande, ce qui permettra de prendre une décision éclairée.

Il est important de savoir que l'ouverture des inscriptions ne garantit pas l'ouverture du camp puisqu'il y a plusieurs facteurs à prendre en considération et le gouvernement peut revenir à tout moment sur sa décision selon l'évolution de la pandémie.

La Municipalité vous invite à rester à l'affût des nouvelles concernant la tenue de ses camps de jour dans sa page Facebook et sur son site Internet.

Le formulaire d'inscription sera disponible sous peu dans l'onglet Loisirs et vie communautaire/camp de jour 2020.

Accès aux parcs

Les parcs municipaux seront réouverts à partir du 1^{er} juin.

Les citoyens pourront profiter des espaces, ainsi que du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique) qui s'y trouvent.

Les modules de jeux demeureront cependant fermés, afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

De plus, les terrains de soccer, de balle, de basketball restent fermés.

L'accès aux croques-livres est également interdit.

Il est recommandé aux citoyens de respecter les règles de distanciation sociale de 2 mètres.

Bibliothèques

La Municipalité travaille sur un plan de réouverture pour les deux bibliothèques.

Par souci de sécurité pour les bénévoles et les citoyens, une réouverture graduelle sera faite avec des mesures préventives.

Un communiqué avec la date de réouverture et le plan préventif sera partagé dans les prochaines semaines.

Gestion des matières résiduelles

Les opérations de cueillette reprennent maintenant à la normale.

La prochaine cueillette des encombrants prévue au cours de la semaine du 20 juillet 2020 demeure inchangée, jusqu'à nouvel ordre ;

Il est à noter que certains matériaux ne sont pas acceptés lors de cette cueillette, entre autres, tous matériaux de constructions.

Rappel : Report du paiement de taxes

Le paiement de taxes dues le 1^{er} juin 2020 a été reporté pour l'ensemble des contribuables de Pontiac, incluant les entreprises.

SAUF pour les comptes en souffrance au 31 mai 2020.

Les propriétaires auront jusqu'au 1^{er} août 2020 pour procéder à leur paiement et cela sans intérêt.

Interdiction de feu

L'interdiction de feu est levée dans la Municipalité. Nous invitons la population à suivre toutefois la réglementation en vigueur et de s'informer sur le site Internet de la Municipalité.

À l'extérieur du domicile, et particulièrement dans les commerces et les transports en commun, le port d'un masque ou d'un couvre-visage est fortement recommandé

Québec



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !

Dans un souci de communiquer plus rapidement avec vous en **situation d'urgence**, nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées téléphoniques et courriels à l'adresse suivante : info@municipalitepontiac.ca

Séances du conseil municipal

La séance ordinaire du conseil du 12 mai ainsi qu'une séance extraordinaire le 27 mai ont eu lieu via téléconférence, afin de se conformer aux directives gouvernementales et ainsi éviter tout type de rassemblement public.

Les citoyens pourront assister de cette même façon, soit via téléconférence, à la prochaine séance régulière du conseil du 9 juin 2020.

Pour se faire, la Municipalité vous invite à suivre les directives qui seront publiées à partir de son site Internet durant la semaine du 1^e juin.

Rappel : abris d'automobile temporaire

Selon l'article 4.3.7 du règlement de zonage #177-01, les abris temporaires et les garages de matières plastiques sont saisonniers et par conséquent permis entre le 15 octobre et le 15 avril.

Extraits de la séance du conseil municipal du 12 mai 2020

- Une résolution a été adoptée pour l'achat de gravier pour des travaux de remplacements de ponceaux et corrections de chaussées pour l'année.
- Une somme supplémentaire a été engagée pour la surveillance des travaux du projet de réfection des services municipaux – rues Saint-Andrew et Saint-John.
- Le paiement pour une étude de faisabilité pour le contrat de fourniture de luminaires DEL a été autorisé.
- Le conseil accorde une aide financière à certains organismes durant la crise.
- Maintien et bonification de services de transport interurbain sur l'axe de la route 148.

Aide psychosociale

COMPOSEZ LE 811



Traversier à câble - Quyon

Le traversier à câble de Quyon a repris ses opérations la semaine du 19 mai. Il est maintenant ouvert à tout le trafic.

Veillez consulter le site Internet officiel du traversier pour plus de détails www.quyonferry.com

OÙ S'INFORMER
www.municipalitepontiac.com
www.facebook.com/pontiacmun
www.quebec.ca
www.canada.ca

Municipalité de Pontiac
2024 route 148
Pontiac, Qc JoX 2Go
info@municipalitepontiac.ca

Si COVID-19 vous inquiète :
1 877 644-4545